



Poêle à bois PANDORINE

Notice d'installation, d'utilisation et d'entretien



Sommaire

1. FICHE PRODUIT.....	3
2. MANUEL D'UTILISATION	5
2.1 DESCRIPTION DU POÊLE	6
2.2 PREMIER ALLUMAGE.....	7
2.3 CHARGEMENT DU BOIS DE CHAUFFAGE	7
2.4 NETTOYAGE DU POÊLE.....	9
2.5 PANNES ET CAUSES.....	9
3. INSTRUCTIONS DE MONTAGE	10
4. TRANSPORT	14
5. INSTRUCTIONS D'INSTALLATION.....	14
6. GARANTIE.....	15

1. FICHE PRODUIT

Désignation produit	PANDORINE	PANDORINE SERPENTINE (pierre)
Norme	EN 13240 RRF 40 18 4985	
Diamètre du conduit d'évacuation des fumées	Ø 148 mm	
Puissance thermique nominale	7,3 kW	
Rendement :	77 %	
Émissions de CO (13 % O ₂)	875 mg/m ³	
Émissions de particules	18 mg/m ³	
Température de la fumée évacuée	331 °C	
Volume de la fumée évacuée	6,4 g/s	
Tirage d'air à puissance nominale	12 Pa	
Prise d'air extérieur	Ø 100 mm	
Poids sec	133 kg (acier)	157 kg (pierre)
Dimensions du poêle H x L x P	1101 mm x 540 mm x 479 mm	
Distance de sécurité	côtés 320 mm/ arrière 250 mm / avant 950 mm	

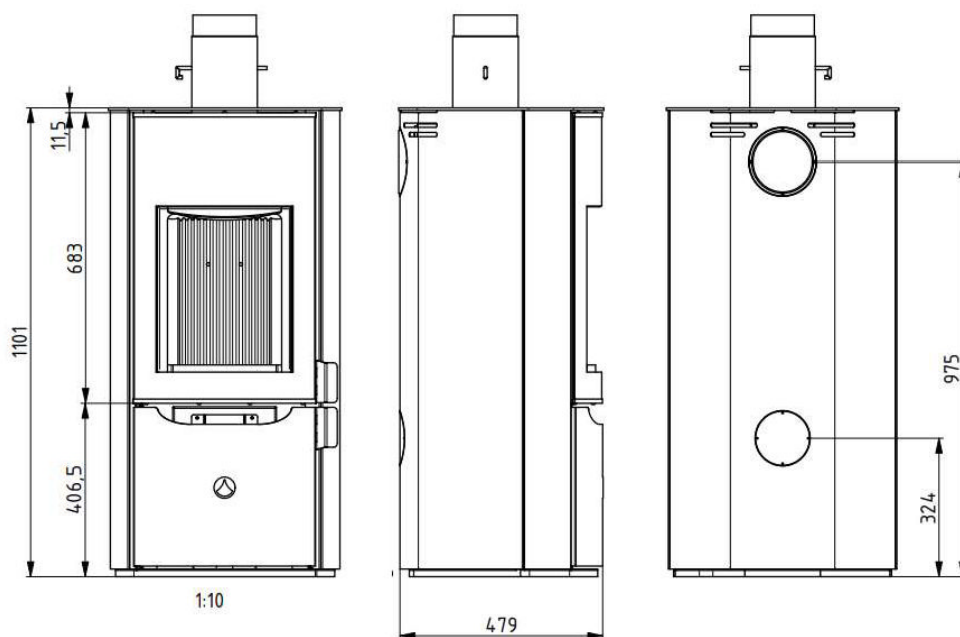


Figure 2 : Dimensions du poêle Pandorine Acier

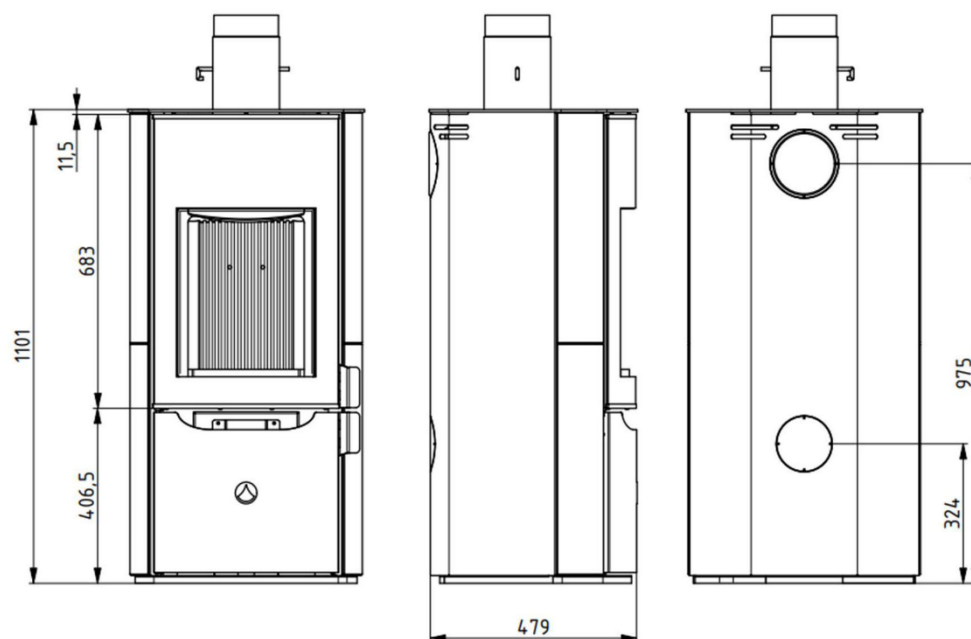


Figure 3 : Dimensions du poêle PANDORINE Pierre

2. MANUEL D'UTILISATION

Veuillez lire attentivement le présent manuel d'utilisation.

Pour un bon fonctionnement du poêle et pour conserver la validité de la garantie, veuillez suivre les recommandations et instructions du présent document.

Si vous vous posez certaines questions qui ne sont pas couvertes par le présent document, veuillez contacter votre fournisseur local de poêles ou votre prestataire d'installation et d'entretien de poêles.

Pour que votre poêle fonctionne correctement et aussi longtemps que possible, respectez les instructions d'utilisation et d'entretien.

Contrôle de la livraison

Vérifiez que le poêle n'est pas endommagé. Portez une attention particulière à la vitre du poêle et à la porte du foyer. Après la première utilisation du poêle, les problèmes les plus courants sur la vitre sont dus à une mauvaise manipulation ou à une surcharge thermique. Avant installation, vérifiez le fonctionnement de toutes les pièces mobiles.

Attention ! Les pièces métalliques et la vitre chauffées peuvent causer des brûlures ; veillez à toujours porter des gants de protection fermés lorsque vous manipulez le poêle.

Soyez particulièrement vigilants si des enfants sont présents dans la pièce.

Instructions de sécurité dans la zone de rayonnement

La distance minimale entre l'ouverture de la boîte à feu et l'élément combustible le plus proche (ex. : mobilier, boissons alcoolisées, etc.) doit être supérieure à 100 cm.

Instructions de sécurité en dehors de la zone de rayonnement

Ne placez aucun objet combustible à moins de 40 cm du poêle.

Combustibles

Le poêle est prévu pour faire brûler du bois de chauffage naturel (ex. : hêtre, bouleau, etc.), des briquelettes de bois et des briquelettes de lignite.

Il est interdit de brûler les matériaux suivants dans les poêles : Bois humide, copeaux de bois, matériaux d'origine organique (sabots, cornes, etc.), poussière de charbon, déchets plastiques ou ménagers, papier et carton (sauf pour l'allumage du foyer).

Notez que la combustion de tout type de déchets est dangereuse pour votre santé et qu'elle pollue l'environnement. Elle endommage également votre poêle et réduit ainsi sa durée de vie.

Les feux de poêles sont dangereux

Le déversement de déchets dans les poêles et leur incinération pose non seulement problème en matière de santé et d'environnement, mais aussi en matière de protection contre l'incendie. En général, un poêle qui n'est pas utilisé correctement (nettoyage régulier, combustion de matériaux appropriés, etc.) peut prendre feu.

La responsabilité légale de l'utilisateur peut être engagée en cas d'incendie causé par le poêle suite à une mauvaise utilisation.

Avertissement

Il est interdit de murer ou de modifier les poêles (ajout ou suppression de matériel). Le système d'admission d'air ne doit pas être altéré. De plus, l'alimentation en air doit être maintenue pour que le poêle fonctionne correctement. Utilisez les gants de protection fournis à chaque fois que vous manipulez un poêle chaud afin d'éviter d'éventuelles brûlures.

Pour l'allumage, n'utilisez jamais d'essence, d'alcool ou de substances similaires.

Ne surchargez pas le poêle de bois de chauffage (max. 2-3 morceaux de bois lors de l'allumage et max. 2 kg/h pour maintenir la combustion).

Utilisez toujours les types de combustibles recommandés et ne surchargez pas le poêle thermiquement (puissance calorifique maximale). Ces instructions doivent être respectées pour que la garantie reste valable.

Toutes les pièces endommagées doivent être remplacées avant le premier allumage du poêle.

2.1 DESCRIPTION DU POÊLE

Le poêle est principalement constitué de tôle et possède une chambre de combustion fermée.

Le poêle peut être placé n'importe où dans la pièce (le long d'un mur, dans un coin, etc.), à condition que le sol soit plat. Aucune concession n'est nécessaire pour l'installation du poêle.

Fonctionnement accru grâce à un réglage simplifié

Lorsque le poêle fonctionne, une couche de braise se forme dans la chambre de combustion, ce qui assure une combustion régulière du bois de chauffage. En réglant l'ouverture des entrées d'air, on peut contrôler indirectement la puissance calorifique du poêle.

Réglage d'une seule main (SR)

Le SR permet de régler facilement et d'une seule main le volume et la distribution de l'air de combustion. Le SR assure une étanchéité totale et un fonctionnement autonome du poêle par rapport à l'air ambiant si vous avez raccordé un système d'alimentation en air externe. Les poêles équipés de SR peuvent donc être installés dans des bâtiments à ventilation forcée. Le levier SR est situé sous la porte de la chambre de combustion.

Le levier dispose d'une position centrale, pour un fonctionnement classique, et deux positions latérales :

- *Position de chauffage* (entrée d'air entièrement ouverte sous le cendrier : air primaire).

La poignée est placée à l'extrême gauche. Dans la dernière partie, il est nécessaire de soulever légèrement le levier sur la marche pour activer l'air primaire. Cette position du levier ne doit être utilisée que durant la période de réchauffement initial du poêle, soit environ les 10 premières minutes de combustion.

- *Zone de fonctionnement normal* (seule l'entrée d'air au-dessus de la porte est ouverte : air secondaire). Il s'agit de la zone sur laquelle le poêle peut être utilisé en permanence et où la puissance peut être régulée. La poignée peut être placée sur n'importe quelle position, mais pas sur la position de chauffage.

- *Position fermée* de l'entrée d'air (le levier SR est placé à l'extrême droite). Placez le levier sur cette position uniquement lorsque le poêle n'est pas utilisé.

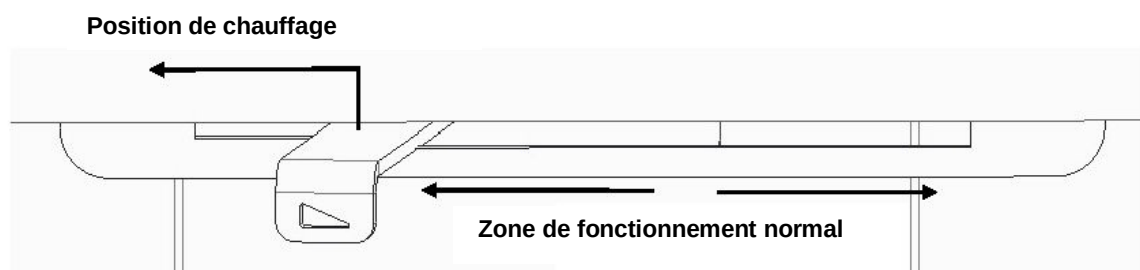


Figure 3 : Levier de régulation de l'air d'alimentation

Avertissement

L'utilisation continue du poêle avec la poignée SR en position de chauffage peut faire surchauffer le poêle, ce qui entraînerait l'endommagement des parties exposées.

N'utilisez jamais le poêle avec l'alimentation en air complètement fermée (levier SR placé à l'extrême droite).

Portes automatiques (AD)

Les portes automatiques (AD) assurent une fermeture automatique et une qualité d'étanchéité tout au long de la vie du poêle. La poignée refroidie à l'air sert à ouvrir la porte. La fermeture se fait automatiquement à l'aide du mécanisme intégré, ou par l'application manuelle d'une légère force. Les portes sont dotées d'un mécanisme de fermeture à déclic qui ouvre totalement les portes et les referme lorsque le déclic est en position ouverte.

La technologie de **verre propre** est un système qui permet d'observer la magie du processus de combustion. L'air chaud entre par le sommet de la face interne de la vitre et la traverse ensuite vers le bas, ce qui a pour effet de repousser les gaz de combustion.

2.2 PREMIER ALLUMAGE

Cendrier et chambre de combustion vides.

Le premier allumage du poêle doit être effectué en présence d'une personne autorisée.

Commencez par un feu de faible intensité. Tous les matériaux doivent être exposés progressivement à la chaleur pour éviter tout risque de fissure des briques, d'endommagement du revêtement ou du matériel (torsion).

Aérez bien la pièce. Le revêtement de protection du poêle peut dégager une certaine odeur lors du premier allumage. Cette odeur s'atténue avec le temps (lorsque la température du poêle est suffisante).

Procédure d'allumage

- Mettez le régulateur sur la position « Chauffage ».
- Ouvrez la porte de chargement.
- Après avoir introduit plusieurs matériaux d'allumage (bois fin, cubes d'allumage, boules de papier...) dans la chambre de combustion, placez 2 ou 3 morceaux de petit bois par-dessus. Remplissez le poêle avec soin pour éviter tout risque d'endommagement.
- Allumez le matériau d'allumage et fermez la porte du poêle.
- Une fois que le poêle a suffisamment chauffé (généralement 5 à 10 minutes), placez le régulateur sur la position « Fonctionnement normal » ou « Fonctionnement réduit ».

La position de « chauffage » ne doit être utilisée que pendant la période de chauffage du poêle. Une utilisation continue de cette position peut provoquer une surchauffe et endommager le poêle.

La puissance calorifique nominale (6 kW), est générée lorsque le régulateur est réglé sur la position « Fonctionnement normal », que le poêle contient environ 2 kg de bois de chauffage et que le tirage est de 12 Pa.

Une partie de l'air chauffé à l'intérieur du poêle est guidée par les conduits situés à l'intérieur du poêle vers la vitre de la porte afin de participer au nettoyage de la vitre (principe du nettoyage par brosse à air).

Attention :

Certains types de poêles nécessitent une phase d'allumage un peu plus longue jusqu'à obtenir une pression négative suffisante (tirage) pour faire fonctionner le poêle de manière autonome. Dans ce cas, utilisez des bûches plus petites. Une fois la pression obtenue, vous pouvez utiliser des bûches plus grosses. Si la porte coupe-feu est ouverte pendant la phase d'allumage, un fort appel d'air peut provoquer un incendie. Des flammes hautes pilonnent la vitre de la porte et peuvent la salir ou même l'endommager.

Chauffage

- La capacité maximale du poêle est de 2 kg de bois de chauffage par heure.
- Laissez le clapet de tirage d'air ouvert.
- Régler l'intensité du feu avec le levier SR. Réglez le régulateur sur l'une des positions de fonctionnement.

2.3 CHARGEMENT DU BOIS DE CHAUFFAGE

- Ouvrez entièrement le clapet de cheminée du poêle (si présent).
- Utilisez toujours les gants de protection fournis lorsque vous ouvrez la porte de chargement.
- Ouvrez la porte lentement.
- N'oubliez pas que la capacité maximale est de 2 kg de bois de chauffage par heure.
- Fermez la porte de chargement.
- Placez le clapet de cheminée (si présent) sur sa position de fonctionnement.
- Gardez toujours le feu sous contrôle afin d'éviter tout risque d'incendie. Faites particulièrement attention si des enfants sont présents.

2.4 NETTOYAGE DU POÊLE

Avertissement

- N'utilisez jamais d'eau pour éteindre un feu.
- Nettoyez uniquement lorsque le poêle est complètement refroidi. N'oubliez pas : des braises peuvent rester dans les cendres des heures après que le feu ait été éteint.
- Portez toujours des gants de protection pendant le nettoyage du poêle.
- Ouvrez la porte de chargement.
- Enlevez les débris de la chambre de combustion.
- Les vitres doivent être nettoyées avec un produit de nettoyage spécial (contactez votre fournisseur de poêles pour connaître le produit de nettoyage approprié).
- Si le poêle est utilisé correctement, la vitre du poêle doit rester propre. Il est toujours possible que l'ensemble des conditions nécessaires au bon fonctionnement du poêle ne soient pas réunies (une partie du bois de chauffage peut être humide, l'état de la cheminée n'est pas parfait, etc.).

2.5 PANNES ET CAUSES

Et si ...

... le feu s'éteint de lui-même ou s'allume mal ?

Le clapet de cheminée est-il ouvert (si présent) ?

Le clapet d'entrée d'air est-il ouvert ?

La poignée de régulation de l'air est-elle en position ouverte ?

L'apport d'air est-il suffisant ?

Le bois de chauffage est-il sec ?

... le poêle ne chauffe pas ?

La poignée de régulation de l'air est-elle en position ouverte ?

... le poêle surchauffe ?

La poignée de régulation de l'air est-elle en position de chauffage ?

... la vitre se couvre de suie trop rapidement ?

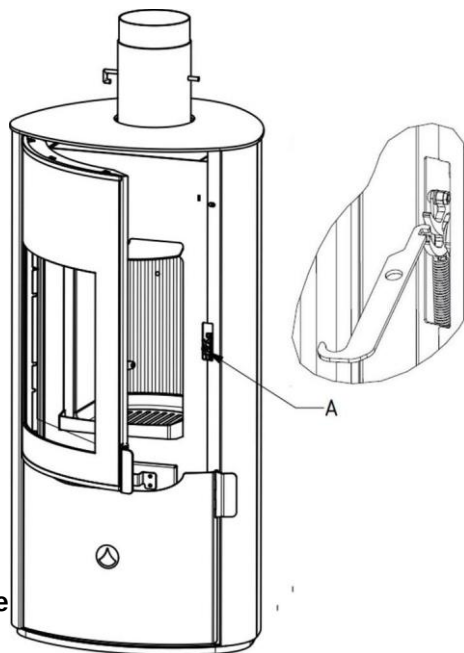
Le taux d'humidité du bois de chauffage doit être trop élevé.

Le clapet de cheminée n'est pas assez ouvert.

La poignée de régulation de l'air n'est pas dans la bonne position.

... le mécanisme de verrouillage de la porte se ferme accidentellement ?

Tirez sur le verrou à l'aide du crochet de traction fourni (voir figure).



Remarque

Sachez que la hotte de ventilation, qui fonctionne dans la même pièce ou dans une pièce voisine, crée une pression négative, ce qui peut provoquer un échappement de fumée dans la pièce par la cheminée.

La hotte de ventilation prive également le poêle d'air, il faut donc veiller à ce que l'alimentation en air du poêle soit suffisante pour permettre un fonctionnement normal.

Avertissement

Seules les personnes qualifiées et formées sont autorisées à effectuer des réparations sur le poêle. La simple lecture du présent manuel ne constitue pas une formation. En cas de problèmes similaires à ceux mentionnés ci-dessus, veuillez contacter votre prestataire de service local ou votre ramoneur.

3. INSTRUCTIONS DE MONTAGE

Avant-propos

Veuillez lire attentivement ces instructions et recommandations, notamment celles relatives à la sécurité durant la manipulation. Avant d'entamer l'installation du poêle, veuillez vérifier que :

- Toutes les pièces sont présentes (contactez votre fournisseur si l'une des pièces est manquante).
- Le poêle ne présente pas de risque d'endommagement (observez attentivement la vitre, la porte et le revêtement ; informez le transporteur si des dommages sont constatés).
- Toutes les parties mobiles fonctionnent correctement.
- Le présent document ne constitue pas un manuel de maintenance. Vous ne trouverez ici aucune instruction sur la façon de réparer le poêle.

Réglementations

Veuillez vous conformer aux réglementations suivantes :

- EN 13240
- Réglementations et dispositions de l'État en matière de construction.
- Dispositions relatives à la protection contre l'incendie.
- Toutes les autres réglementations et dispositions européennes, nationales et locales relatives à l'installation de poêles.

Conditions élémentaires

Le poêle peut être installé si

- La zone d'installation est suffisamment grande pour assurer une utilisation normale du poêle (fonctionnement, nettoyage, etc.).
- Aucun élément de construction porteur (ex. : piliers) n'est présent dans la zone de rayonnement du poêle.
- L'approvisionnement en air est assuré en quantité suffisante.
- Il existe un raccordement direct ou indirect avec une entrée d'air.

Le poêle ne doit pas être installé :

- Dans les locaux où des substances hautement inflammables et explosives ou leurs mélanges sont fabriqués, traités ou stockés.
- Dans des pièces ventilées et non équipées de dispositifs de sécurité empêchant une pression négative.
- Dans les pièces qui ne disposent pas d'une alimentation en air suffisante pour permettre le bon fonctionnement du poêle.

Conditions d'installation :

- Le poêle doit être installé de manière à ce que les pièces de raccordement (conduit de cheminée, conduit d'air) soient facilement accessibles pour être nettoyés.
- Les murs de la zone d'installation du poêle doivent être exempts d'installations électriques ou de gaz.

Conduit de combustion de l'air :

- Tout raccord d'air destiné à une alimentation en air supplémentaire de la pièce où le poêle sera installé doit posséder une section transversale d'au moins 100 cm².
- Lors du calcul de la section transversale nécessaire au conduit d'air, les résistances locales (coudes, filtres, etc.) et la longueur du conduit doivent être prises en compte.
- Lorsque l'air circule dans la chambre de combustion en fonctionnement, il se réchauffe.
- La résistance du conduit d'air au débordement ne doit pas dépasser 4 Pa.

Protection des sols :

- Si le sol situé sur le lieu d'installation du poêle n'est pas résistant au feu, il doit être protégé par une couche de matériau résistant au feu (ex. plaque de verre de 6 mm d'épaisseur).
- La surface de plancher incombustible doit être d'au moins 50 cm de long devant le poêle et d'au moins 40 cm sur les côtés (longueur mesurée à partir des parois du poêle).

Distances de protection contre l'incendie :

La distance minimale entre la porte de chargement et les objets combustibles est de 80 cm. La distance minimale entre les plaques latérales et les objets combustibles est de 20 cm.

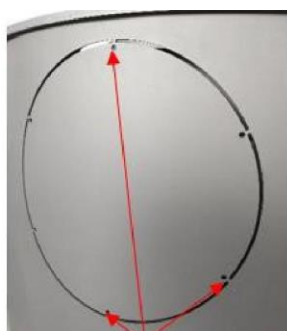
Cheminée

La hauteur effective minimale de la cheminée est de 4 mètres (hauteur mesurée à partir du sommet du poêle). Pour le détail des calculs, veuillez vous référer à la norme EN 13384-1.

Installation d'une cheminée et d'un raccordement d'air

Procédure de changement de position du raccordement de la cheminée du sommet vers l'arrière du poêle

1. Fabrication d'une ouverture sur la face arrière supérieure du poêle



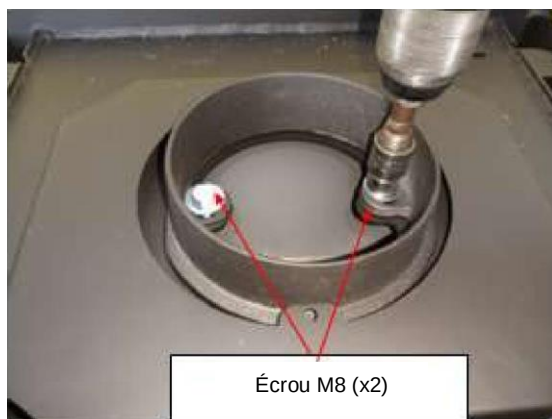
Trous avec diamètre de 3mm



Perçage avec un outil de 6mm de diamètre

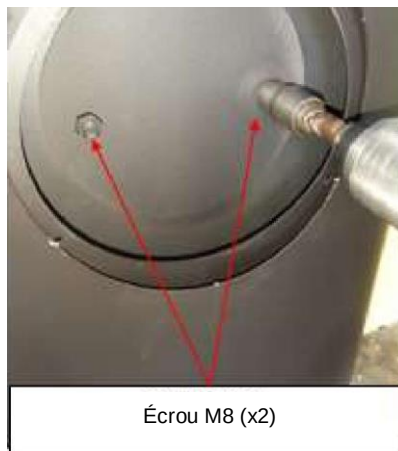
Augmentez les trous de 3 mm de diamètre (x6) avec un outil de perçage de 6 mm de diamètre. Retirez la surface découpée.

2. Retirez la plaque supérieure du poêle et le tuyau de cheminée du raccord de cheminée situé sur le dessus du poêle
3. Enlevez le raccord du conduit de cheminée sur le sommet du poêle



Écrou M8 (x2)

4. Dévissez deux écrous M8 à l'arrière du poêle et retirez le couvercle



5. Installez un raccord de cheminée à l'arrière du poêle et fixez-le à l'aide de vis, d'écrous et de rondelles



6. Installez un couvercle sur le dessus du poêle. Fixez-le avec des vis, des écrous et des rondelles

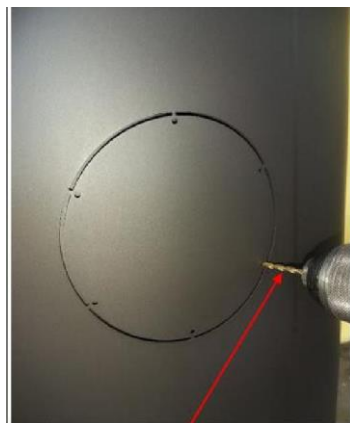


7. Remettez la plaque supérieure sur le poêle

8. Insérez la plaque centrale dans l'ouverture de la plaque supérieure

Processus d'installation d'un raccord d'air à l'arrière du poêle

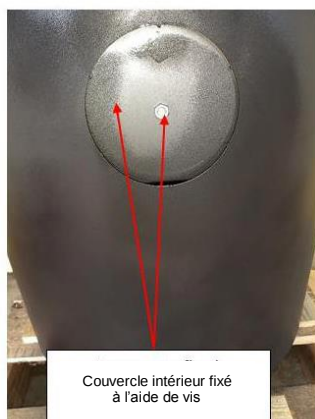
1. Fabrication d'une ouverture sur la face arrière inférieure du poêle



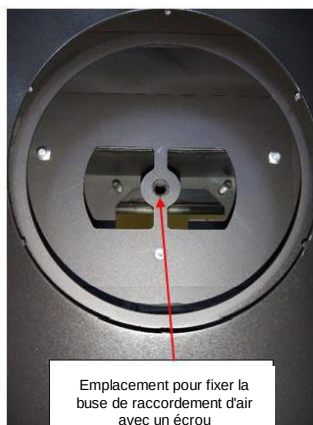
Perçage avec un outil de 6mm de diamètre

Augmentez les trous de 3 mm de diamètre (x6) avec un outil de perçage de 6 mm de diamètre.
Retirez la surface découpée.

2. Retirez le couvercle interne



Couvercle intérieur fixé à l'aide de vis



Emplacement pour fixer la buse de raccordement d'air avec un écrou

Dévissez la vis et retirez le couvercle interne

3. Insérez la buse du raccord d'air et fixez-la avec une vis



Assemblage de la buse de raccordement d'air



Fixation de la buse de raccordement d'air à l'aide d'une vis

4. TRANSPORT

Le transport doit être assuré par des spécialistes disposant d'un équipement approprié.

Emballage

- Le poêle est fixé sur une palette.
- Veuillez vérifier que le poêle n'est pas endommagé et qu'il contient toutes les pièces commandées.
- Si vous constatez des dommages, veuillez les signaler immédiatement à votre fournisseur de poêle.

Manipulation du poêle

- Le poêle doit être déplacé à l'aide d'une palette, la tête en bas. Déplacez-le avec précaution pour qu'il ne se renverse pas !
- Évitez les chocs et les vibrations.
- Une fois en place, il faut le démonter et procéder à l'installation.

5. INSTRUCTIONS D'INSTALLATION

Général (entrée d'air en option)

- Veuillez ne pas surcharger le poêle.
- Tout le matériel d'emballage doit être retiré du foyer et du cendrier.
- Vérifiez le fonctionnement des parties mobiles (porte d'entrée, etc.).
- Fabriquez des volets d'air extérieurs sur la façade.
- Montez le clapet de fumée sur l'entonnoir de la cheminée.
- Connectez l'entonnoir de cheminée. L'épaisseur et l'isolation des cheminées doivent être conformes aux réglementations nationales et européennes en matière de construction.
- La cheminée ne doit pas exercer de pression supplémentaire sur le poêle.
- Le diamètre minimum de la cheminée doit être pris en compte.
- Les valeurs mesurées et rassemblées dans ce document correspondent aux calculs de cheminées dotées des dimensions suivantes : 4 m de hauteur ; 150 mm de diamètre.

Raccordement à l'alimentation en air

- Pour que le poêle fonctionne correctement, il faut une alimentation continue en air.
- Si la condition ci-dessus n'est pas remplie, une alimentation supplémentaire en air peut être fournie par un raccord d'air (Ø 100mm) situé à l'arrière du poêle.
- Le débit d'air est régulé par des robinets d'air intégrés dans le conduit d'entrée d'air.
- Veuillez noter que, durant les périodes hivernales, les poussées d'air froid peuvent générer de la condensation sur les pièces du poêle et compromettre son fonctionnement.

Conseils de réparation

- Le cadre de la vitre et la plupart des pièces mobiles peuvent être enlevés une fois le poêle installé.
- Les réparations ne peuvent être effectuées que par un professionnel agréé par le fournisseur/fabricant.
- Les instructions de réparation ne font pas partie de ce document.

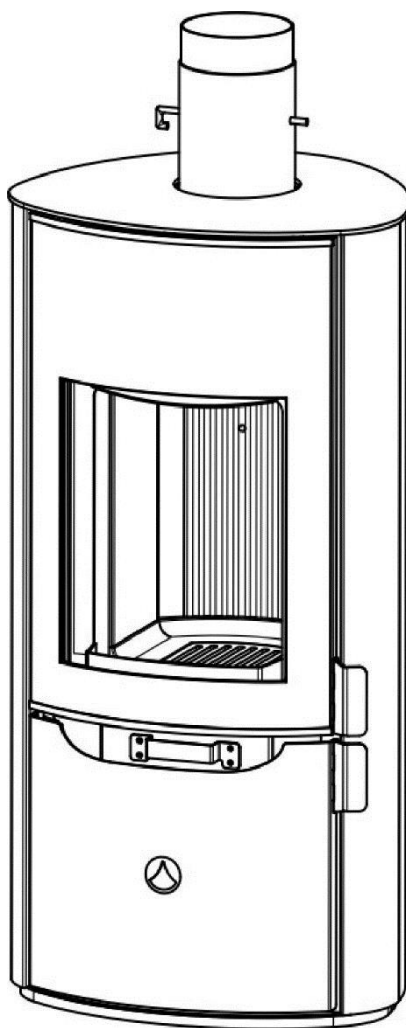
6. GARANTIE

L'usure habituelle peut se traduire par :

- Un changement de couleur du revêtement dû à une exposition à une chaleur trop importante.
- Un changement sur la surface de la vitre (ex. présence de suie).
- Un changement sur la brique réfractaire (couleur, petites incisions de surface).
- Un durcissement des joints provoqué par la chaleur.

La garantie ne couvre pas les dommages subis par le poêle causés par :

- Une mauvaise utilisation.
- Un mauvais entretien.
- Le non-respect des instructions présentes dans le manuel d'installation et d'utilisation.



GARANTIE CONTRACTUELLE

Garantie commerciale applicable au consommateur.

Pour information, outre les garanties légales, INVICTA GROUP garantit contractuellement au consommateur uniquement, et donc à l'exclusion du client professionnel, les foyers, inserts, poêles à bois, poêles à granulés, poêles à fioul, fourneaux à bois, fourneaux à fioul, hydros, appareils de chauffage au gaz et culinaires selon les conditions suivantes et sous réserve de l'acquittement de la facture émise par INVICTA GROUP.

En cas de difficulté dans l'application de cette garantie, le consommateur a la possibilité, avant toute action en justice, de rechercher une solution amiable, notamment en s'adressant au Service après-vente d'INVICTA GROUP.

Conformément à l'article L 211-16 du Code de la consommation, « lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir. Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention ».

Territorialité

La garantie commerciale au consommateur s'applique dans tous les pays dans lesquels les Produits sont vendus par INVICTA GROUP.

Contenu et durée

Appareils de chauffage (foyers, inserts, poêles à bois, hydros, poêles à granulés, poêles et fourneaux à fioul, fourneaux à bois, appareils de chauffage au gaz) :

Les corps de chauffe (pièces non amovibles) sont garantis au consommateur, à compter de la date de livraison par le transporteur ou sur le point de vente, pour les durées suivantes :

- 5 ans pour les foyers, inserts, poêles à bois et hydros commercialisés sous les marques INVICTA, LAUDEL ou DEVILLE,
- 2 ans pour les poêles à granulés commercialisés sous les marques INVICTA, LAUDEL ou DEVILLE,
- 2 ans pour les poêles et fourneaux à fioul commercialisés sous la marque INVICTA, LAUDEL ou DEVILLE,
- 2 ans pour les fourneaux à bois commercialisés sous la marque INVICTA, LAUDEL ou DEVILLE,
- 2 ans pour les appareils de chauffage au gaz commercialisés sous les marques INVICTA, LAUDEL ou DEVILLE.

Les parties électriques (extracteur, ventilateur, carte électronique) des poêles à granulés commercialisés sous les marques INVICTA ou DEVILLE ainsi que les parties électriques (carte électronique) des appareils de chauffage au gaz commercialisés sous les marques INVICTA, LAUDEL ou DEVILLE sont garanties 2 ans.

Les autres composants, tels que :

- les loquets, visserie, ventilateurs, circuits imprimés, interrupteur, cosses, fils électriques, gaines électriques des foyers, inserts, poêles à bois commercialisés sous les marques INVICTA, LAUDEL ou DEVILLE,
- les loquets, visserie, taques décor, déflecteurs des poêles à granulés commercialisés sous les marques INVICTA, LAUDEL ou DEVILLE,
- les loquets, visserie, distributeurs, boutons, brûleurs des poêles et fourneaux à fioul commercialisés sous la marque INVICTA, LAUDEL ou DEVILLE,
- les poignées, visserie, briques, thermomètres des fourneaux à bois commercialisés sous la marque INVICTA, LAUDEL ou DEVILLE,
- les poignées, visserie, brûleurs des appareils de chauffage au gaz commercialisés sous les marques INVICTA, LAUDEL ou DEVILLE,

sont garantis au consommateur pendant une durée d'1 an, à compter de la date de livraison par le transporteur ou sur le point de vente. La garantie s'applique pendant cette période à tout défaut de matière ou de fabrication, sous réserve de l'utilisation des appareils en bon père de famille dans le respect de la notice d'utilisation fournie avec l'appareil et de toute réglementation applicable. La preuve d'achat du Produit (facture, ticket de caisse détaillée) ainsi que des photos du produit seront demandées pour le traitement de toute réclamation.

La garantie n'est valable que si l'appareil a été installé à l'adresse figurant sur le certificat de garantie fourni avec l'appareil et si l'acquéreur a enregistré la garantie sur le site Internet **www.invicta.fr (rubrique Services)** ou par téléphone au **numéro vert 0.809.10.00.13**, étant précisé que le consommateur reste, en tout état de cause, tenu de présenter une preuve d'achat du Produit pour la mise en œuvre de la garantie.

invicta | group |

GARANTIE CONTRACTUELLE

La garantie se limite au remplacement gratuit des pièces reconnues défectueuses, après contrôle par INVICTA GROUP. Si le remplacement de ces pièces s'avérerait trop onéreux, INVICTA GROUP pourra décider du remplacement du produit. En aucun cas, INVICTA GROUP ne pourra faire l'objet d'une demande de dommages-intérêts, sous quelque dénomination ou forme que ce soit. INVICTA GROUP est déchargée de toute obligation relative à la garantie en cas d'installation du Produit non conforme à toute prescription légale, réglementaire et/ou administrative ainsi qu'aux règles de l'art, ou en cas de modification du Produit.

La garantie commerciale est exclue en cas d'usage professionnel.

Autres exclusions de garantie :

Les pièces amovibles extérieures,

- L'usure normale du Produit telle que, par exemple, un changement d'aspect (couleur, brillance) ou une corrosion, ainsi que des pièces internes mobiles ou fixes, en acier ou en fonte, du Produit,
- Les conséquences d'un mauvais entretien ou de l'absence d'entretien du Produit, d'un accident, d'une négligence ou d'une erreur de manipulation du Produit et, plus généralement, d'un non-respect des conseils d'utilisation et d'entretien et, notamment, un entretien par un personnel qualifié.
- La vitre résistant à une température de 750°C et les températures dans la chambre de combustion n'atteignant jamais cette température, il ne peut pas se produire de casse de la vitre dû à une surchauffe. En conséquence, le bris de la vitre, dû à une mauvaise manipulation lors de l'utilisation ou de la manutention de l'appareil n'entre pas dans le cadre de la garantie.
- Les joints pour tout appareil de chauffage, les creusets pour les poêles à granulés et les bougies pour les poêles à granulés et les appareils de chauffage au gaz qui sont considérés comme des pièces d'usure,
- Le combustible employé et la conduite de l'appareil échappant au contrôle du fabricant, les pièces du foyer en contact direct ou non avec le combustible en ignition, telles que :
 - les taques décor, grilles foyères, déflecteurs, pare bûches des foyers, inserts, poêles à bois et hydros commercialisés sous les marques INVICTA, LAUDEL ou DEVILLE
 - Les taques décor et les déflecteurs des poêles à granulés commercialisés sous les marques INVICTA, LAUDEL ou DEVILLE,
 - Les tubes diffuseur, mèches, allumeurs, anneaux fonte des poêles et fourneaux à fioul commercialisés sous la marque INVICTA, LAUDEL ou DEVILLE,
 - Les briques réfractaires, grilles foyères, déflecteurs des fourneaux à bois commercialisés sous la marque INVICTA, LAUDEL ou DEVILLE,
 - Les taques décor et les déflecteurs des appareils de chauffage au gaz commercialisés sous les marques INVICTA, LAUDEL ou DEVILLE.

Sont également exclus de la garantie tout désordre occasionné par les organes mécaniques ou électriques qui ne sont pas fournis par le fabricant du Produit et/ou qui sont interdits par des textes régissant les appareils de chauffage.

Les dégâts occasionnés par l'utilisation de tout combustible autre que celui prévu pour le Produit concerné.

Les frais de déplacement, de transport, de main d'œuvre, d'emballage, de démontage et les conséquences de l'immobilisation de l'appareil, résultant des opérations de garanties, sont à la charge du Client.

La garantie ne couvre pas tout dommage, total ou partiel, direct ou indirect, occasionné du fait d'une utilisation non conforme aux prescriptions d'utilisation et/ou d'entretien, anormale, négligente ou fautive ou résultant d'une cause étrangère aux qualités intrinsèques du Produit.

Cession de la garantie

La garantie est liée au Produit vendu par INVICTA GROUP, elle est acquise automatiquement à tout nouveau propriétaire pour la durée restant à courir.

Prix de la garantie

La garantie commerciale telle que définie ci-dessus n'entraîne aucun paiement de la part du consommateur.

invicta | group |

GARANTIE

Article L217-4

Créé par [Ordonnance n°2016-301 du 14 mars 2016 - art.](#)

Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.
Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L217-5

Créé par [Ordonnance n°2016-301 du 14 mars 2016 - art.](#)

Le bien est conforme au contrat :

1° S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
- s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L217-12

Créé par [Ordonnance n°2016-301 du 14 mars 2016 - art.](#)

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

Article L217-16

Créé par [Ordonnance n°2016-301 du 14 mars 2016 - art.](#)

Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir.
Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention.

Article 1641

Créé par Loi 1804-03-06 promulguée le 16 mars 1804

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

Article 1648

Modifié par [LOI n°2009-323 du 25 mars 2009 - art. 109](#)

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

INVICTA GROUP
Zone Industrielle La Gravette
08350 DONCHERY / FRANCE
invicta.fr / deville.fr

invicta | group |